



Code produit : 34025A

## PRIMAIRE D'ACTIVATION

### DESCRIPTION

Le PRIMAIRE D'ACTIVATION est un mélange de polyisocyanates en solution dans des solvants organiques.



### DOMAINES D'APPLICATION

Le PRIMAIRE D'ACTIVATION est utilisé à la fois comme dégraissant et promoteur d'adhérence des mastics polyuréthanes et hybrides.

### DONNÉES TECHNIQUES

Aspect	Liquide
Couleur	Jaunâtre transparent
Viscosité à 20°C	Env. 1 mPa.s
Densité à 20°C	0,916 ± 0,01
Température d'application	15 à 30°C
Temps de séchage	15 min *

\* si la température est inférieure à 20°C, un temps de séchage plus long est recommandé.

### MODE D'EMPLOI

Préparation des supports :

Les supports à traiter doivent être propres, secs, sans poussière, ni graisse ou autres agents polluants qui pourraient nuire au collage.

Si les supports doivent être nettoyés, utiliser EMFINET 683, de la méthyléthylcétone (MEC), de l'acétone ou le DEGRAISSANT 1001. Pour les matériaux sensibles aux cétones, utiliser de l'éthanol.

Vérifier leur compatibilité avec les substrats.

Nota : lors de l'utilisation de solvants, éteindre toutes sources d'ignition et suivre les instructions de sécurité et de manipulation données par le fabricant.

Application :

Agiter le flacon avant utilisation.

Le PRIMAIRE D'ACTIVATION peut être appliqué au moyen d'un tampon applicateur ou d'un chiffon non pelucheux. En cas d'utilisation d'un tampon applicateur, tremper un tampon propre dans le flacon et le presser légèrement sur la collerette intérieure pour enlever l'excès de produit.

Appliquer le primaire en une couche mince, uniforme et continue sur toute la surface, afin d'obtenir un film homogène.

Refermer immédiatement le flacon après emploi car ce produit est très sensible à l'humidité. Tout contact du produit avec l'humidité provoquera sa polymérisation.

Après séchage (15 minutes minimum \* en fonction des conditions de température et d'humidité), appliquer le mastic dans un délai maximum d'une heure en suivant les instructions de sa fiche technique. Si ce délai n'est pas respecté, le traitement de surface doit être répété.

\* si la température est inférieure à 20°C, un temps de séchage plus long est recommandé.

## LIMITATIONS

Ne pas utiliser si une modification de l'aspect est observée (présence de particules, solution trouble, changement de couleur).

Ne pas réutiliser le tampon applicateur ou le chiffon.

Ne pas retremper le tampon applicateur dans le flacon (pollution).

## STOCKAGE ET CONSERVATION

12 mois en emballages d'origine non ouverts stockés à une température inférieure à 35°C.

Il est conseillé d'utiliser le PRIMAIRE D'ACTIVATION dans les 24 heures suivant l'ouverture du flacon.

## CONDITIONNEMENT

Flacons en aluminium de 30 ml, 250 ml et 1 l.

Pour d'autres conditionnements, nous consulter.

## HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Consulter la fiche de données de sécurité avant toute utilisation.

Port de lunettes de sécurité et de gants obligatoire.

Les présentes indications techniques reposent sur les connaissances et expériences que nous avons acquises et toute erreur, inexactitude, omission, insuffisance rédactionnelle qui résulte de l'évolution technologique et de la recherche entre la date d'émission de ce document et la date d'acquisition du produit ne pourra nous être opposée.

L'utilisateur du produit est tenu préalablement à sa mise en œuvre de procéder à tout essai lui permettant de vérifier que le produit est adapté à l'emploi envisagé.

En outre, tout utilisateur du produit est tenu de rechercher auprès du vendeur ou du fabricant toute information technique inhérente à la mise en œuvre dans l'hypothèse où les indications dont il dispose lui semblent devoir être précisées, que ce soit pour un usage normal ou pour un usage spécifique de notre produit.

Notre garantie s'exerce dans le cadre des dispositions légales et réglementaires en vigueur ainsi que des normes professionnelles en vigueur et encore conformément aux stipulations de nos conditions générales de vente.

Les données résultant de la présente fiche technique sont purement indicatives et non exhaustives tout comme l'est toute information fournie verbalement sur simple appel téléphonique d'un prospect ou d'un client.